

Témoignage de
Michel Philippe
Maire de la commune
de Anchamps
Région Champagne-Ardenne-Alsace-Lorraine
300 habitants
Village étoilé : 2 étoiles
Extinction de 22h30 à 5h30

Vous avez été labellisé « Ville » ou « Village » étoilé, quel a été votre accueil personnel de ce label ? Ayant depuis longtemps une fibre écologique et adhérent complètement à la protection de l'environnement, j'ai depuis le départ, été très motivé pour participer à ce concours. Bien content de pouvoir faire des économies par les mesures d'extinction et quel plaisir de redécouvrir la nuit et le ciel étoilé. La première année, nous avons obtenu une étoile. Puis 2 étoiles en 2012.

Quel a été l'accueil des habitants et de la presse locale ? Quand on leur explique, ils sont souvent surpris mais respectent totalement la procédure. Je n'ai jamais eu de réclamation sur l'extinction complète du village durant la nuit (22h30 – 5h30 du lundi au vendredi).

Qu'avez-vous apprécié dans le concours ? Que vous a apporté le label plus globalement ? Cela m'a permis de faire le tour du village pour un relevé complet des points d'éclairage et d'allonger la période d'extinction. Depuis nous avons rénové quelques secteurs d'éclairage public et nous sommes motivés pour le choix des lampadaires, le type d'ampoules et sur le dernier chantier la hauteur des mâts. Celle-ci a été réduite afin de limiter la puissance des ampoules (à 70 W) pour un éclairage tout aussi efficace. C'est aussi de pouvoir communiquer sur les problèmes d'insécurité qui ne sont bien souvent pas en relation avec les plages d'extinction ; cela permet de bousculer certaines idées reçues sur ces situations.

Quelles économies réalisez-vous par de nouveaux usages de la lumière nocturne ? j'avoue ne pas avoir quantifié encore les économies réalisées.

Quelle attention nouvelle portez-vous à votre éclairage extérieur ? Je vérifie régulièrement que les plages d'éclairage ne sont pas dérégées et par contre que durant les périodes actives, celui-ci soit bien en place.



**Anpcen,
2015**